ci se trouve quelquefois repliée ou renversée. On procède alors comme il a été dit précédemment.

Il survient quelquefois un accident grave, lorsque l'un des membres de devant se présentant, l'autre est resté dans la matrice : c'est la déchirure de l'ouverture de la matrice à sa partie supérieure. Cette déchirure, qui n'a lieu que lorsque le membre resté se trouve allongé et dirigé en haut, est le résultat des efforts de la mère pour expulser le fœtus. Souvent, alors, on est obligé d'avoir recours à l'embryotomie pour débarrasser la mère.

8° *Les quatre membres réunis se présentent.* Comme il est impossible que l'accouchement s'effectue de cette manière, il faut chercher à distinguer les membres de devant de ceux de derrière, puis placer des cordeaux à deux membres seulement (soit les antérieurs, soit les postérieurs), repousser le tout dans la matrice, ramener la tête ou la queue avec les membres fixés, et retenir les autres membres pour les empêcher de sortir en même temps. L'accouchement, dans ce cas, est toujours très difficile.

B. *Obstacles apportés à l'accouchement par le délivre.*

Les enveloppes du fœtus qui constituent le *délivre* se rompent ordinairement d'elles-mêmes par les efforts que fait la mère pour accoucher. Alors *les eaux* qu'elles contiennent s'échappent, et rendent le passage du fœtus plus facile. Il est des cas où leur rupture se fait longtemps attendre, ce qui ralentit l'accouchement et épuise la mère. Il faut alors les déchirer avec les doigts, ou les inciser, afin de hâter le travail du part.

Dans d'autres cas, ces enveloppes s'entortillent autour du corps ou des membres du petit sujet, et nuisent à son expulsion. Comme dans cette circonstance, il convient d'introduire un instrument dans la matrice, pour inciser le délivre et en débarrasser le fœtus, il est indispensable d'avoir recours à un vétérinaire pour faire cette opération.

C. *Obstacles dépendant de la conformation vicieuse du fœtus.*

Toutes les fois qu'une partie du corps du petit sujet se trouve développée d'une manière monstrueuse, elle gêne plus ou moins l'accouchement. Ces monstruosités, très-communes chez les fœtus de vache, le sont beaucoup moins chez ceux de juments. Le plus commun de tous est un volume disproportionné de la tête (hydrocéphalie); on trouve aussi des veaux qui ont six ou huit pieds, etc., etc. Tous ces vices de conformation nécessitent l'embryotomie.

D. *Obstacles dépendant de la conformation vicieuse de la mère.*

Ils sont de plusieurs sortes; nous indiquerons rapidement les principaux, parce qu'ils nécessitent tous des opérations graves, qui ne peuvent être tentées que par des vétérinaires.

1° *L'étroitesse du bassin.* Elle peut être portée à un haut degré, et provenir, soit d'une disposition originelle, soit de la formation de tumeurs osseuses en dedans de cette cavité. Lorsque le fœtus est bien placé, on peut essayer de le faire sortir en tirant légèrement; mais si l'obstacle est insurmontable, il faut promptement avoir recours, soit à l'embryotomie, soit à une autre opération que l'on nomme *césarienne abdominale*, suivant qu'on tient à conserver la mère ou le petit sujet.

Qu'on se garde bien surtout d'exercer sur le fœtus de violentes tractions au moyen de cabestans, de chevaux ou de bœufs attelés sur les cordeaux qui tiennent les membres et la tête du fœtus, etc., car ces manœuvres sont inévitablement suivies de la mort du petit sujet et de la mère, tandis que, par les opérations citées plus haut, il est presque toujours possible de sauver l'un ou l'autre.

2° *L'induration du col de la matrice.* Elle est pour l'ordinaire de la nature du squirrhe. Il est quelquefois possible, dans ce cas, de sauver tout à la fois la mère et le petit sujet, en pratiquant une opération dite *césarienne vaginale.* Toutefois, lorsqu'une femelle a subi cette opération, elle ne doit plus ensuite être livrée à la reproduction.

3° *Des excroissances charnues* (polypes, condylomes) développées soit dans la matrice, soit en dehors de cette poche, dans le vagin. Elles rendent encore nécessaire l'une des opérations césariennes dont il a été fait mention ci-dessus, et qui, comme il est facile de le comprendre, ne peuvent être faites que par une main exercée et adroite.

SECTION XIII. — *De la délivrance.*

*L'arrière-faix* ou *délivre* sort ordinairement très-peu de temps après le fœtus, surtout chez la jument. Chez la vache, quoiqu'en général il reste un temps plus long, il est cependant expulsé le plus souvent dans les vingt-quatre heures qui suivent l'accouchement; il y a néanmoins des exceptions à cette règle: elles se font surtout remarquer dans les cas d'avortement.

Chez la jument, comme chez la vache, lorsque le délivre n'est pas sorti au bout de vingt-quatre heures, il faut donner un breuvage vineux aromatisé tel que ceux que nous avons indiqués dans le cas du part languissant. On a aussi conseillé de faire usage de sabine, de seigle ergoté, etc.

Comme dans la plupart des cas où la délivrance est retardée, une portion du délivre pend entre les cuisses de la femelle, plusieurs personnes sont dans l'habitude d'attacher à ce cordon un sachet rempli de pierres, ou un autre poids quelconque, afin d'en hâter la sortie par le tiraillement que ce poids produit sur la portion du délivre qui est restée dans la matrice. Ce moyen, généralement mauvais, en ce qu'il peut déterminer, par suite des efforts expulsifs qu'il provoque, le renversement de la matrice, ou d'autres accidents graves, ne doit cependant pas être rejeté d'une manière absolue; car lorsque le sachet ou le poids ne pèse que très-peu (une livre par exemple), il peut, en excitant légèrement les efforts de la matrice, favoriser la sortie du délivre. Toutefois, un autre inconvénient inhérent à cette méthode est